

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 28 avril 2021, à 18 h 31, par visioconférence**

Sont présents :

Mme Stéphanie Arpin, personnel enseignant
Mme Marlène Couture, personnel de soutien
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
M. François Dussault Thériault, diplômé du secteur technique Cdl
Mme Julie Ethier, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
M. Stéphane Girard, secteur socioéconomique
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
Mme Josée Mercier, membre d'office et directrice des études du Cégep
M. Patrick Monarque, diplômé du secteur préuniversitaire
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
M. Éric Trudeau, secteur des activités économiques
M. Kevin P. Smith, secteur des activités économiques
M. Charles Vincent, secteur universitaire

Sont absents :

M. Raymond Chaussé, personnel enseignant
M. Frank Desmeules, étudiant du secteur préuniversitaire
M. Xavier Gret, parent d'étudiant
M. Guillaume Moreau, étudiant du secteur technique, ÉNA

Sont invités :

Mme Stéphanie Arpin, coordonnatrice du département «Préenvol»
Mme Renée Asselin, conseillère pédagogique
Mme Maryse Demers, coordonnatrice du département hygiène dentaire
M. Pascal Désilets, directeur, ÉNA
Mme Élisabeth Fournier, directrice, Direction des ressources matérielles
M. Louis-Philippe Gagnon, coordonnateur aux approvisionnements, Direction des ressources financières
M. Éric Goudreault, coordonnatrice du département «Préenvol»
M. Marc Lalonde, coordonnateur des programmes à l'ÉNA
Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, Direction générale
Mme Karine Mercier, directrice adjointe des études

Mme Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études

M. Michel Vincent, directeur, direction des systèmes et technologies de l'information

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 31.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 24 mars 2021	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 24 mars 2021	Décision
3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 31 mars 2021	
3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 31 mars 2021	Décision
3.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 31 mars 2020	Information
4. Adoption de DEC et d'AEC	Décisions
5. Adoption du rapport d'autoévaluation du programme Techniques d'hygiène dentaire	Décision
6. Adoption du rapport d'autoévaluation du programme Techniques de maintenance d'aéronefs	Décision
7. Suivi concernant le coronavirus (COVID-19)	Information
8. Adoption des bons de commande	Décisions
8.1 Autorisation pour l'octroi d'un contrat pour l'achat d'ordinateurs	
8.2 Autorisation pour l'octroi d'un contrat pour l'achat de câblage réseau	
8.3 Autorisation pour l'acquisition d'un aéronef	
9. Adoption de la version révisée du <i>Règlement de régie interne</i> (Règlement no 1)	Décision
10. Suivi des projets majeurs	
10.1 Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation	Information
10.2 HUIS CLOS - Projet d'aérocampus	Information
11. Informations	
11.1 La Vie au Cégep	Information
11.2 Suivi du Plan stratégique 2018-2024	Information
11.3 Évaluation du conseil d'administration	Information
11.4 Nombre d'étudiants admis au premier tour pour la session d'automne 2021	Information
11.5 Nombre de demandes d'admission au deuxième tour pour la session d'automne 2021	Information
11.6 État des activités de représentation du directeur général	Information
12. Correspondance	Information
13. Dépôt de documents	Information
14. Date de la prochaine séance	Information

15. Levée de la séance

Décision

Le point 8.4 « Autorisation concernant des contrats de construction dans le cadre de l'Entente bilatérale intégrée (EBI) » est retiré et sera reporté à la réunion du 16 juin 2021.

21-CA-30 PROPOSITION

Mme Stéphanie Arpin, appuyée par Mme Julie Ethier, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MARS 2021

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 24 MARS 2021

21-CA-31 PROPOSITION

M. Patrick Monarque, appuyé par M. Stéphane Girard, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 24 mars 2021 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Josée Mercier, M. Éric Trudeau et M. Charles Vincent rejoignent la réunion à 18 h 33.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 MARS 2021

3.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 31 MARS 2021

M. Stéphane Girard sera ajouté dans les personnes présentes à cette réunion.

21-CA-32 PROPOSITION

M. Stéphane Girard, appuyé par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 31 mars 2021 tel que modifié.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 31 MARS 2021

Aucun suivi n'est fait.

4. ADOPTION DE DEC ET D'AEC

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un tableau intitulé *Diplômés au Conseil d'administration d'avril 2021 et des 5 dernières années*.

21-CA-33 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Mme Stéphanie Arpin, appuyée par M. François Dussault Thériault, propose à l'assemblée de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'automne 2020 et d'hiver 2021 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

21-CA-34 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. François Dussault Thériault, appuyé par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée d'autoriser le Cégep à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'été 2020, d'automne 2020 et d'hiver 2021 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION DU RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME TECHNIQUES D'HYGIÈNE DENTAIRE

Mme Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études et Mme Maryse Demers, coordonnatrice du département d'hygiène dentaire, présentent les principaux éléments du rapport d'autoévaluation du programme Techniques d'hygiène dentaire et rappellent que celui-ci répond aux exigences de la

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) en respectant les six critères qu'elle prescrit. Les recommandations et le plan d'action élaboré sont présentés.

L'adoption des rapports d'autoévaluation des programmes s'inscrit dans l'axe d'intervention 2.3 « Évaluation, actualisation et développement de programmes de formation » du Plan stratégique 2018-2024 du Cégep. Cet axe d'intervention est un sous-élément du premier enjeu « Former » et de l'orientation 2 « Proposer des formations de qualité répondant aux besoins de la société ».

21-CA-35 PROPOSITION

ATTENDU que le *Rapport d'autoévaluation du programme Techniques d'hygiène dentaire* est conforme au mandat défini par la Direction des études dans le cadre de sa planification de l'autoévaluation des programmes d'études;

ATTENDU la recommandation de la Régie pédagogique;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

M. Eric Trudeau, appuyé par M. Stéphane Girard, propose à l'assemblée d'approuver le *Rapport d'autoévaluation du programme Techniques d'hygiène dentaire* tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. ADOPTION DU RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS

Mme Karine Mercier, directrice adjointe des études, Mme Renée Asselin, conseillère pédagogique, Mme Stéphanie Arpin, coordonnatrice du département « Préenvol », M. Éric Goudreault, coordonnateur du département « Préenvol », et M. Marc Lalonde, coordonnateur des programmes à l'ÉNA, présentent les principaux éléments du rapport d'autoévaluation du programme Techniques de maintenance d'aéronefs et rappellent que celui-ci répond aux exigences de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) en respectant les six critères qu'elle prescrit. Les recommandations et le plan d'action élaboré sont présentés.

L'adoption des rapports d'autoévaluation des programmes s'inscrit dans l'axe d'intervention 2.3 « Évaluation, actualisation et développement de programmes de formation » du Plan stratégique 2018-2024 du Cégep. Cet axe d'intervention est un sous-élément du premier enjeu « Former » et de l'orientation 2 « Proposer des formations de qualité répondant aux besoins de la société ».

21-CA-36 PROPOSITION

ATTENDU que le *Rapport d'autoévaluation du programme de Maintenance d'aéronefs* est conforme au mandat défini par la Direction des études dans le cadre de sa planification de l'autoévaluation des programmes d'études;

ATTENDU la recommandation de la Régie pédagogique;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

M. Xavier Pallares, appuyé par M. Éric Trudeau, propose à l'assemblée d'approuver le *Rapport d'autoévaluation du programme Techniques de maintenance d'aéronefs* tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. SUIVI CONCERNANT LE CORONAVIRUS (COVID-19)

M. Sylvain Lambert, directeur général, et Mme Josée Mercier, directrice des études, présentent un suivi concernant la pandémie de COVID-19, à la lumière des nouvelles mesures adoptées par le gouvernement, et répondent aux questions des membres. Il y avait un souhait de tenir plus d'activités en présentiel cette session-ci, mais cela n'a pas été possible, compte tenu que la situation de pandémie s'est dégradée. La préparation de l'accueil des nouveaux étudiants pour la session d'automne 2021 est en cours.

8. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

8.1 AUTORISATION POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACHAT D'ORDINATEURS

La Direction des systèmes et technologies de l'information (DiSTI) identifie chaque année des postes informatiques à remplacer ou à ajouter au parc informatique. La DiSTI regroupe ses achats prévus au MAOB et procède à un appel d'offres afin de bénéficier de prix plus avantageux pour le cégep.

Pour l'ÉNA, cinquante-huit (58) ordinateurs dans les hangars, onze (11) ordinateurs dans quatre (4) laboratoires et trente-sept (37) ordinateurs dans la bibliothèque seront remplacés. Tous les programmes sont touchés, soit techniques de maintenance d'aéronefs, technique de génie aérospatial et techniques d'avionique.

À Longueuil, dix (10) ordinateurs dans les bureaux des techniciens en travaux pratiques, trois (3) ordinateurs pour les classes avec tableau blanc interactif, un (1) ordinateur dans le département d'orthèses visuelles, trois (3) ordinateurs au centre d'aide en langues, trente (30) ordinateurs portables pour le centre de services adaptés, trois (3) ordinateurs portables pour le comptoir de prêt de la DiSTI et un (1) ordinateur portable dans le département de chimie seront remplacés.

242 ordinateurs pour les laboratoires du département d'informatique seront achetés. Sur ce nombre il y a deux cent dix-sept (217) ordinateurs remplacés et vingt-cinq (25) ordinateurs ajoutés dans la création d'un nouveau laboratoire informatique. Il est à noter que deux laboratoires réguliers sont désormais ajoutés aux laboratoires informatiques et qu'il a fallu mettre à jour les postes informatiques. Les achats initialement prévus l'année dernière pour le département d'informatique, suite à l'augmentation des inscriptions dans les programmes, ont été reportés cette année dû à la situation de la pandémie.

Pour la formation continue, vingt-six (26) ordinateurs dans le laboratoire D-157 et neuf (9) ordinateurs dans les classes branchées seront remplacés.

À cela il faut ajouter l'achat de cent (100) nouveaux moniteurs de vingt-quatre (24) pouces pour remplacer les moniteurs dix-neuf (19) pouces, pour la plupart âgés de plus d'une décennie.

21-CA-37 PROPOSITION

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'article 17 de la Loi qui porte sur les modifications à un contrat;

ATTENDU le budget du fonds des immobilisations 2020-2021, secteur mobilier, approuvé par le conseil d'administration le 25 novembre 2020 (20-CA-73);

ATTENDU la nécessité de procéder à l'achat de quatre cent trente-quatre (434) ordinateurs, du câblage et des accessoires, et de cent (100) moniteurs;

ATTENDU que le délai de livraison est normalement de quatre (4) semaines, mais la situation de pénurie de matériel informatique à l'échelle mondiale, liée aux perturbations occasionnées par la pandémie de COVID-19, fait en sorte que les équipements devraient être reçus au Cégep avant le 18 juin 2021;

ATTENDU que l'appel d'offres est en cours;

ATTENDU qu'il sera nécessaire d'octroyer rapidement le contrat pour l'achat d'ordinateurs;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Charles Vincent, appuyé par Mme Julie Ethier, propose à l'assemblée de déléguer à M. Sylvain Lambert, directeur général, le pouvoir d'octroyer le contrat pour l'achat d'ordinateurs, du câblage et d'accessoires au plus bas soumissionnaire conforme, dans la mesure où le montant du contrat ne dépasse pas 800 900 \$, avant taxes. Le directeur général assurera un suivi de ce dossier auprès du conseil d'administration à la prochaine réunion.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.2 AUTORISATION POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACHAT DE CÂBLAGE RÉSEAU

Dans le cadre des réaménagements réguliers et lors de projets particuliers, le Cégep offre les travaux de câblage réseau à un fournisseur externe. L'appel d'offres vise à trouver un fournisseur

pour le service et le matériel nécessaire pour les trois prochaines années, avec une possibilité d'avoir deux années de renouvellement. L'analyse des besoins a été faite à partir des projets des trois dernières années et représente une moyenne.

21-CA-38 PROPOSITION

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'article 17 de la Loi qui porte sur les modifications à un contrat;

ATTENDU le budget du fonds des immobilisations 2020-2021, secteur mobilier, approuvé par le conseil d'administration le 25 novembre 2020 (20-CA-73);

ATTENDU la nécessité de procéder à la sélection d'un fournisseur pour les besoins en câblage réseau;

ATTENDU que l'entente débutera le 1^{er} juillet 2021;

ATTENDU que l'appel d'offres est en cours;

ATTENDU qu'il sera nécessaire d'octroyer rapidement le contrat;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Éric Trudeau, appuyé par M. Stéphane Girard, propose à l'assemblée de déléguer à M. Sylvain Lambert, directeur général, le pouvoir d'octroyer le contrat pour l'achat de câblage réseau, au plus bas soumissionnaire conforme, pour un engagement ferme de trois (3) ans au montant maximal de 660 000\$, avec deux (2) années d'option de renouvellement, à un montant maximal de 220 000\$ pour chacune des années d'option, avant taxes. Le directeur général assurera un suivi de ce dossier auprès du conseil d'administration à la prochaine réunion. Une reddition de comptes sera également effectuée après les trois (3) premières années de réalisation du contrat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.3 AUTORISATION POUR L'ACQUISITION D'UN AÉRONEF

L'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) possède une flotte de trente-huit (38) aéronefs comprenant des avions et des hélicoptères qui sont utilisés pour former les étudiants. L'état de ces appareils varie grandement puisque certains sont très jeunes comme l'appareil Airbus A220 et d'autres très vieux. Les appareils sont tous utilisés pour enseigner certaines compétences. L'ÉNA possède un avion bimoteur de type King Air qui est utilisé pour faire des activités de démarrage des moteurs de type turbine avec ses moteurs de type PT6 fabriqués par Pratt & Whitney. Cet appareil est maintenant en fin de vie et les départements de l'ÉNA veulent le remplacer par un appareil plus récent et en meilleure condition. Il s'agit donc d'acquérir un autre avion usagé de type King Air plus récent pour remplacer celui que nous avons présentement.

L'article 28 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics*, dans la section « Contrat lié à la recherche et au développement ou à l'enseignement », prévoit ce qui suit :

Un contrat d'approvisionnement relatif à des activités de recherche et de développement ou à des activités d'enseignement peut être conclu de gré à gré lorsque, pour des raisons d'ordre technique ou scientifique, un seul fournisseur est en mesure de le réaliser et il n'existe aucune solution de rechange ou encore de biens de remplacement.

21-CA-39 PROPOSITION

ATTENDU que les formations techniques de l'ÉNA utilisent un avion bimoteur de type King Air pour enseigner les compétences touchant les moteurs à turbine;

ATTENDU que l'appareil King Air de l'ÉNA est en fin de vie utile et qu'il doit être remplacé rapidement;

ATTENDU que les départements de préenvol et d'avionique ont fait des résolutions départementales pour remplacer l'appareil King Air actuel par un autre appareil plus récent et en meilleure condition;

ATTENDU que la Direction des études a vérifié le besoin pédagogique en lien avec le remplacement de l'appareil;

ATTENDU que l'achat est prévu dans le cadre du MAOB du Cégep et que les fonds sont réservés à cet effet;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU la réactivité nécessaire en lien avec l'acquisition d'un aéronef usagé;

ATTENDU que l'article 28 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics*;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Kevin Smith, appuyé par M. Jean-Luc Djigo, propose à l'assemblée de :

- **D'autoriser le Cégep Édouard-Montpetit à acquérir un avion bimoteur turbopropulsé et de déléguer à M. Sylvain Lambert, directeur général, le pouvoir d'octroyer le contrat pour cette acquisition, dans la mesure où le montant du contrat ne dépasse pas 850 000\$, toutes taxes ristournées;**
- **D'autoriser M. Sylvain Lambert, directeur général, à mandater tout professionnel dont les services pourraient être requis pour entreprendre les procédures nécessaires aux fins de la présente résolution.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. ADOPTION DE LA VERSION RÉVISÉE DU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE (RÈGLEMENT NO1)

Le 3 octobre 2018, un avis de motion a été donné aux membres du conseil d'administration pour les informer que le *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) du cégep Édouard-Montpetit serait révisé. La révision du Règlement no 1 devait être terminée durant l'année scolaire 2019-2020, mais a notamment été reportée en raison de la pandémie de COVID-19.

Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, résume les modifications principales apportées au *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1) :

- Ajout de la composition du CA (article 2.1) et précisions concernant les modes de nomination de certains membres afin de rendre le tout conforme à la *Loi sur les collèges* (article 2.2 à 2.5);
- Ajout d'une mention au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs (article 3.3);
- Ajout de la possibilité de nommer des scrutateurs pour les élections, conformément au *Guide de procédure d'assemblées délibérantes* (articles 3.5.4 et 5.1.2.3);
- Ajout de la possibilité de convoquer des assemblées extraordinaires à la demande du directeur générale (articles 4.2.1);
- Précisions en ce qui concerne le quorum (article 4.5.2 et 4.5.3);
- Précision quant à la poursuite des réunions au-delà de la durée de trois heures (art. 4.7.1);
- Précision quant à la présence d'observateurs (article 4.9.2);
- Ajout de la direction des études à titre de membre du comité directeur (article 5.1.1.6) et modification du quorum du comité directeur en conséquence (article 5.6.1);
- Plusieurs ajouts aux pouvoirs du comité directeur afin de refléter les responsabilités qui lui ont été confiées au niveau de la gouvernance (articles 5.3.1.7 à 5.3.1.12);
- Ajouts aux pouvoirs du comité d'audit et des finances (article 6.1.1) et précisions concernant les assemblées (6.1.3);
- Modification au niveau des nominations du personnel d'encadrement, lesquelles seraient effectuées par la Direction générale au lieu du comité directeur, à l'exception des cadres de direction qui seraient toujours nommés par le comité directeur et à l'exception du directeur général et du directeur des études qui seraient toujours nommés par le conseil d'administration (articles 5.3.1.2, 7.3.1, 7.3.2.6, 7.4.1, 7.5 et 7.7);
- Précisions concernant les signatures et les procédures judiciaires (articles 8.3 et 8.4).

21-CA-40 PROPOSITION

ATTENDU l'article 19 sur la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du Comité directeur;

M. Kevin Smith, appuyé par M. Patrick Monarque, propose d'adopter la version révisée du *Règlement de régie interne* (Règlement numéro 1), telle que déposée, et d'abroger, à toute fin que de droits, tout règlement antérieur.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

10.1 PROJET DU PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet des cliniques – Pavillon de la santé et de l'innovation. Il répond aux questions des membres.

10.2 HUIS-CLOS - PROJET D'AÉROCAMPUS

Ce point est tenu à huis clos relatif. Tous les membres du conseil d'administration, ainsi que Mme Marie-Pier Lépine et M. Pascal Désilets, ont reçu un lien distinct pour se joindre à cette partie de la réunion. M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA, présente le suivi concernant les démarches d'acquisition d'un terrain et les démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'aérocampus à l'ÉNA.

11. INFORMATIONS

11.1 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 9 mars 2021 au 12 avril 2021.

11.2 SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2018-2024

M. Sylvain Lambert, directeur général, et Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, présentent un point d'information concernant le suivi du Plan stratégique 2018-2024.

11.3 ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, présente le point d'information concernant l'évaluation du conseil d'administration pour l'année 2020-2021.

11.4 NOMBRE D'ÉTUDIANTS ADMIS AU PREMIER TOUR POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2021

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le

nombre d'étudiants admis au premier tour pour la session d'automne 2021.

11.5 NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION AU DEUXIÈME TOUR POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2021

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre de demandes d'admission au deuxième tour pour la session d'automne 2021.

11.6 ÉTAT DES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un document est déposé pour faire état des activités de représentation du directeur général du 15 mars 2021 au 16 avril 2021.

12. CORRESPONDANCE

Le 29 mars 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, annonçant qu'une aide financière maximale de 70 000 \$ sera accordée au Cégep Édouard Montpetit dans le cadre de l'appel de projets pour le développement de nouvelles formations courtes non créditées dans les domaines des technologies de l'information et des effets visuels pour l'année scolaire 2020-2021, et ce, afin de soutenir la réalisation du projet mené en collaboration avec le Cégep Saint-Laurent : Convergence IT/OT et transition vers l'industrie 4.0.

Le 21 avril 2021, M. Sylvain Lambert, directeur général, a reçu une lettre de la part de M. Denis Rousseau, le président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial du Québec, informant que la Commission a pris connaissance de la première version actualisée du Plan stratégique 2018-2023 du Cégep Édouard-Montpetit, adoptée par son conseil d'administration le 17 juin 2020. La Commission considère que le plan demeure conforme, qu'il est de qualité et qu'il contient tous les éléments susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Le 22 avril 2021, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la présidente du Syndicat du personnel de soutien du Cégep Édouard-Montpetit, Mme Marlène Couture, remerciant le conseil d'administration d'avoir entrepris des démarches auprès de madame Sonia LeBel, présidente du Conseil du trésor du Québec, acceptant de prendre position dans la négociation en vue de renouveler la convention collective; et remerciant aussi la direction générale d'en avoir fait la recommandation au conseil d'administration.

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés :

- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 10 mars 2021;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 9 mars 2021;
- Liste des administrateurs du Conseil d'administration.

14. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine rencontre du conseil d'administration est prévue le mercredi 16 juin 2021, à 18 h 30.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est dûment proposé et appuyé, et unanimement résolu, de lever la séance à 21 h 33.



Jean-Paul Gagné
Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine
Secrétaire d'assemblée